

N°112 Janvier 2018

Prochaine parution: 30/01/18
Tél. 02 98 67 11 14
Fax 02 98 79 01 82
mairie@commune-taule.fr
www.commune-taule.fr
du lundi au jeudi:
8h30 - 12h00 / 13h30 – 17h30

8n30 - 12n00 / 13n30 - 17n30 vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 samedi : 8h30 -12h00



TAULEINFO

Vœux aux associations et nouveaux arrivants le vendredi 19 janvier à partir de 18h30 à la médiathèque



BRULAGE DE SAPINS
Samedi 6 janvier 2018

de 17h à 21h

au port de PENZE

Live avec:

WE ESCAPE

(blues, Mortaix)

Chamalow grillés, bonbons

Chamalow grillés, bonbons

Galettes saucisses, crêpes sucrées

Vin chaud, buvette

Apportez votre sapin!

Pour débuter l'année 2018 de façon chaleureuse et conviviale autour du traditionnel brasier de sapins, rendez-vous au port de Penzé le samedi 6 janvier 2017 à partir de 17h.

Musique, petite restauration , buvette et ...des surprises !

Soirée idéale pour les petits comme pour les grands.

APE de l'école de Penzé







COMMUNIQUÉ

GÎTE TI PENZEZ

Après quelques mois de fermeture, le gîte de Penzé réouvrira ses portes aux touristes, mais également aux taulésiens qui souhaitent louer quelques nuitées, aux étudiants et stagiaires de passage, aux ouvriers travaillant sur des chantiers à proximité et nécessitant un hebergement, etc.

Au port de Penzé, proche de l'Ecopark, le gîte comporte 5 chambres (14 lits) dont une accessible pour les personnes à mobilité réduite. Il est labellisé Rando-Accueil et Tourisme et Handicap.

La nouvelle gérante Julie RIVOAL se fera un plaisir de vous accueillir dès le 15 janvier 2018.

Contact: 06 12 37 30 04



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018 SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle notamment la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Pour réaliser le recensement, la commune a recruté 6 agents recenseurs.

L'un d'entre eux se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter son travail, merci de leur réserver le meilleur accueil et de répondre sous quelques jours.

Rappel: Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Le Taulé-Morlaix est devenu le gros événement sportif de l'année sur la commune.

Quelques chiffres:

- plus de 80 bénévoles mobilisés avant, pendant et après les courses.
- des semaines de préparation pour les nombreuses associations de la commune qui participent à l'événement. Remercions-les:
- Sophie et les artisans de la commune qui prêtent généreusement leurs fourgons pour l'acheminement des sacs des coureurs sur Morlaix.
- Annick, Chantal de la gym et toute l'équipe qui préparent quelques 250 casse-croûtes toute la matinée pour les bénévoles,
- les personnes qui assurent toute la journée la sécurite des quelques 35 carrefours sur les 2 circuits de Penzé à Lannuguy,
- Mathieu, Christophe et tout le Comité des Fêtes pour le gros ravitaillement et l'animation au Bel Air, ainsi que le traditionnel char toujours mené à bon port à Morlaix (encore premier prix cette année),
- Lionel et son équipe qui assurent l'animation et la sécurité à Penzé,
- les jeunes et dirigeants du foot pour le ravitaillement au départ,
- Denis et son équipe du hand pour le vestiaire élite avant le depart,
- Bernard et tous les bénévoles de la boule bretonne pour la sécurité sur plusieurs carrefours,
- Jean-Paul et tout le club cyclo,
- les clubs de tennis et tennis de table,
- les élus de la commune et l'OMS pour leur implication,
- les services techniques et administratifs de la commune et la police municipale,
- les riverains de la commune qui participent directement ou indirectement à l'événement,
- Hervé et Juan pour l'organisation en général.

Pour terminer et pour info le Taulé-Morlaix devient le premier 10 kms de France qui a rassemblé cette année encore près de 4000 coureurs.



Participation des élus au Téléthon 2017 à Henvic. Préparation du repas intercommunal

VIE ASSOCIATIVE



LA BONNE **ANNA**

Comédie de Marc Camoletti Troupe Uni'Vers'Cène de Tauléédie

La Bonne Anna fait salle comble .à Plougasnou et à Sainte SèveUn public sous le charme..

Retrouvez-nous le samedi 6 janvier à 20 heures 30 Billetterie à partir de 20 heures et le dimanche 7 janvier à 15 heures Billetterie à partir 14 heures 30 au théâtre Sainte Thérèse rue de la rive à Saint Pol de Léon au profit de L'Ascgo.

Des billets sont également en vente à la maison de la Presse 8 rue Général Le Clerc ... Saint "Pol de Léon ..

Un autre rendez-vousEspace du Roudour Saint Martin des Champs .Le dimanche 21 janvier 2018 à 15 heures au profit de l'Amicale Laïque Billetterie à partir 14 heures 30 Venez nombreux passer un bon moment avec La Bonne Anna Des éclats de rire assurés tout au long de la représentation

JUDO CLUB

Le premier trimestre de la saison touche déjà à sa fin. Un shiaï, organisé à Plougonven, a regroupé plus de 200 judokas du secteur. Le club de Taulé y était représenté.

Plusieurs judokas se sont distingués : Ulysse Sauvage-Monteagle et Yanis Bertevas ont obtenu une médaille d'or ; Anna Morize et Baptiste Charles la médaille d'argent ; Maïwenn Joncour-Arzul et Loreleil Warin la médaille d'argent. Loïs Eekeman et Ylan Cerisier-Tilly ont terminé également à une place honorable. Bravo à ces jeunes judokas!

Les jeunes licenciés et les membres du bureau vous présentent, avec un peu d'avance, leurs meilleurs voeux pour l'année 2018.







Tous les dimanches matin à 9h00, rendez-vous des marcheurs sur le parking de la Poste pour des sorties d'environ 2 heures

Dimanche 7 janvier. Départ 9h00.

► circuit 1 - (Dénivelé + 603 M) - 68 Kms

Taulé-Henvic-Penzé-Kerlaudy-Mespaul-St-Catherine-Tréflaouénan-Cléder-Bougourouan-Moguériec-Kersauzon-Sibiril -Kermenguy-Ty-Korn-Inra-Plouénan-Pont de la Corde-Kerjeanne-Kerdanet- La corniche-Taulé.

▶ Circuit 2 - (Dénivelé + 535 M) - 61 Kms

Taulé-Penzé-Kerlaudy-Plouénan-Mespaul-St-Catherine-Tréflaouénan-Cléder-Bougourouan-Kersauzon-Sibiril-Kermenguy-Ty-Korn-Inra-Plouénan-Kerlaudy-Penzé-Taulé.

Dimanche 14 janvier. Départ 9h00.

Circuit 1 - (Dénivelé + 642 M) - 71 Kms

Taulé-Morlaix-Plouézoc'h-Lanmeur-Bourg de Plougasnou-Plage de Primel-Le Diben-Kérénot-St-Antoine Plouézoc'h-Morlaix-La Corniche-Le Frout-Taulé.

▶ Circuit 2 - (Dénivelé + 520 M) - 60 kms Taulé-Morlaix-Plouézoc'h-Lanmeur-Guimaëc-La Déchetterie-Mesqueau-Kermouster-St-Antoine Plouézoc'h-Morlaix-Taulé.

Dimanche 21 janvier. Départ 9h00.

► Circuit 1 - (Dénivelé + 720 M) - 71 Kms

Taulé-Penzé-Guiclan-Kermat-Landi-Loc-Eguiner-Ploudiry-La Roche Maurice-Landi-La Poterie- Guiclan-Penzé-Taulé.

▶ Circuit 2 - (Dénivelé + 582 M) - 64 Kms

Taulé-Penzé-Guiclan-Kermat-Landi-Loc-Eguiner-Ploudiry-Kerfaven-Landi-LaPoterie-Guiclan-Penzé-Taulé.

Dimanche 28 janvier. Départ 9h00.

Circuit 1 - (Dénivelé + 591 M) - 74 Kms

Taulé-Henvic-Pont de la Corde-Trégondern-St-Pol-Roscoff-Santec-Le Dossen-Plougoulm-Moguériec-Kerfissien-Plouescat-La Déchetterie-Lanveur-Tréflaouénan-Mespaul Plouénan-Kerlaudy-Penzé-Taulé.

Circuit 2 - (Dénivelé + 542 M) - 65 Kms

Taulé-Henvic-Pont de la Corde-St-Pol-Roscoff-Santec-Le Dossen-Moguériec-Gougourouan Cléder-Tréflaouénan-Mespaul-Plouénan-Kerlaudy-Penzé-Taulé.

Samedi 6 Janvier à 17H30 Galette des rois dans la salle communale de Penzé

LE CULTE

dimanche 7 janvier : 9h30 Penzé dimanche 14 janvier : 9h30 Taulé dimanche 21 janvier : 9h30 Penzé dimanche 28 janvier : 9h30 Taulé

Pour tous renseignements concernant les baptêmes, les nariages, les funérailles ou pour toute autre question, s'adresser lirectement:

- au presbytère de Carantec au 02.98.67.02.72 du lundi au samedi de 9h30 à 11h30
- au presbytère de St Pol de Léon au 02.98.69.01.15 du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h Prêtre référent du doyenné : Père Guy AUFFRET





DU CÔTÉ DES ÉCOLES

ECOLE DE PENZE

Fin décembre, les enfants de l'école ont réalisé leur spectacle de Noël à la salle du Triskell à Guiclan. Sous la houlette de leurs enseignantes respectives, les enfants ont entonné divers chants, ainsi qu'une danse pour les plus petits, devant un public venu en

nombre.



Le grand bonhomme rouge a également fait son apparition et a vidé sa hotte remplie de cadeaux pour le plaisir des enfants. Ces derniers ont aussi pu déguster des chocolats réalisés lors d'un atelier à l'école.

Puis certains parents d'élèves

sont montés sur les planches. Pour terminer la soirée, un kig ha farz était aussi proposé à ceux qui le souhaitaient.

ECOLE JEAN MONNET

A l'initiative de la Présidente et des membres du bureau de l'amicale laïque, ile Père Noel a accepté d'être là à l'occasion de la distribution de sapins. Habitué au froid polaire, il n'aura pas été trop dépaysé, au cours de son bref séjour. Il a cependant apprécié la bolée de chocolat qu'il a partagé avec les parents d'élèves, les amicalistes et sympathisants qui étaient là pour l'accueillir.

Valérie Bohic, présidente et crêpière émérite lors de chaque manifestation, n'a pas ménagé sa peine tout au long de la soirée. Après ce court passage à l'école, le Père Noël a rejoint sa Laponie tout en promettant aux enfants qui étaient là de revenir très bientôt, mais cette fois avec sa hotte bien garnie.





Un spectacle au Roudour

Cette année scolaire, les enseignantes ont retenu le thème de la comédie musicale comme projet d'école.

C'est dans ce cadre que tous les élèves du groupe scolaire ont assisté à une représentation à la salle du Roudour de St Martin des Champs.



Les élèves de petite et moyenne sections sont revenus enchantés du spectacle intitulé " le lombric fourchu ", un ventriloque et musicien qui les a émerveillés.

A leur tour, les plus grands, du CP au CM2, ont assisté à un autre programme : " On a chanté sur la lune ". Ils se sont réjouis de découvrir une comédie musicale. Ils se produiront à leur tour sur cette même scène le 25 mai prochain, lors de leur représentation intitulée " Myla et l'arbre bateau ". Il leur reste maintenant à se préparer!



Initiation au handball

Depuis les vacances de la Toussaint, les élèves de CE1-CE2 et de CM1-CM2 s'initient au handball le vendredi après-midi sous la conduite de Laëtitia Premel-Cabic du club Taulé Carantec



Handball. Par des jeux de dribbles, de passes et de tirs, les élèves apprennent à manier le ballon et s'approprient les règles du handball. Les petits matchs qui clôturent les séances permettent aux élèves

de coopérer et de jouer collectivement. Les interventions de Laëtitia plaisent énormément aux enfants qui ont déjà beaucoup progressé grâce à ses précieux conseils.

Sortie à la maison de retraite des GS-CP

Lundi 27 novembre, les élèves de GS-CP se sont rendus à la maison de retraite de Taulé.



Les enfants étaient attendus avec impatience par les résidents afin de jouer aux jeux de dominos et jeux de lancers préparés! Répartis en groupes, chacun a pris le temps d'expliquer les

règles du jeu et de jouer ensemble. Cette rencontre était aussi l'occasion de discuter sur le quotidien des uns et des autres. Une rencontre enrichissante appréciée de tous et qui s'est achevée par un goûter offert par la maison de retraite.

Des ateliers pour Noël

Chaque année, pour le temps fort de Noël, les élèves de l'école Saint-Joseph participent à différents ateliers de Noël. Cette fois, le programme était : bricolage avec confection de rennes ou de



minis sapins de Noël, pâtisserie avec préparation de brochettes gourmandes, jeux de société... Ce moment, toujours apprécié des enfants mélangés, a été partagé avec les parents qui le souhaitaient. La journée s'est terminée par la célébration de Noël.

Ils l'attendaient, il est

passé!

Réunis dans la salle de motricité, les enfants de primaire ont chanté tous ensemble le Canon de Noël puis une version dansée de We wish you a Merry Christmas.



Ils ont ensuite accueilli le Père Noël qui avait fait le déplacement depuis le Pôle Nord pour leur rendre visite et offrir des jeux de société pour chaque classe.Pour terminer cette joyeuse après-midi, les enfants ont pu déguster un

bon goûter offert par l'APEL de l'école.

Le lendemain matin, c'était au tour des maternelles de le voir arriver. Ces derniers avaient préparé un goûter équilibré avec l'aide des parents pour les enfants de la commune et leur nounou invités pour l'occasion.

Au menu : crêpes et brochettes de fruits préparées par les enfants, verre de lait... Le Père Noël a ensuite surpris les enfants en débarquant avec un petit cadeau... Les enfants l'ont remercié en danse et en chanson! Cette petite représentation a bien



MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture **Mardi**: 16h30 - 18h30

Mercredi: 10h00 - 12h00 / 16h30 - 18h30 **Vendredi**: 16h30 - 18h30

Samedi: 10h30 - 12h30 / 13h30 - 16h00 La médiathèque est fermée les lundis et jeudis Accès aux ordinateurs gratuit pour tous

02 98 24 76 37 mediatheque@commune-taule.fr



Déchetterie - ker ar big -Taulé

Du 15 octobre au 15 avril Du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 17h Fermeture le mardi

PERMANENCES



MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

INSERTION DES JEUNES DE 16 A 25 ANS

Z.A. La Boissière – Rue Jean Caërou - Centre

Multi-Service 29600 MORLAIX - Tél: 02.98.15.15.50

Mail: ml@missionlocalemorlaix.asso.fr

Permanence: Mercredi 3 et 17 janvier à l'Espace

Imagine de 9h00 à 12h00 sur RDV



A D I I

Association Départementale d'Information sur le Logement Permanences à Morlaix Communauté

les 2ème et 5ème mardis : 9h - 12h / 14h - 18h

les 3ème et 4ème mardis : 14h - 18h (sans RDV : 10h - 12h /

16h - 18h)

Mercredi 3 janvier, 14h00 - 18h00

Site: https://www.adil29.org/



A. D. M. R

Aide à Domicile en Milieu Rural

Le bureau de l'ADMR est ouvert le matin de 9h00 à 12h30 sans RDV, les après-midi de 13h30 à 17h00 sur RDV. Espace Imagine Tél : 02.98.79.02.43

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES du TERRITOIRE DE MORLAIX

Permanence : Lundi 8 et 22 janvier : 13h30 - 17h00

à l'Espace Imagine.

Site: https://www.rpam-morlaix.com/

TEMPS D'EVEIL

Lundi 15 et 29 janvier : 9h30 - 10h15 / 10h30 - 11h15

Inscription au 02.98.88.17.34

http://www.agglo.morlaix.fr, rubrique "pratique" puis "annuaire petite enfance", ainsi que la page "Centre de l'Enfance" de notre site.



PROBTP

Permanences tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois et tous les vendredis : 9h30 - 12h30 sans RDV / 13h30 - 17h30 sur RDV, au 02 40 38 15 15.

Absent le mardi 2 janvier



ASSISTANTE SOCIALE

Permanences jeudi 18 janvier : 9h00 - 12h00 sur RDV au 02 98 88 99 90

CAUE

Permanence à Morlaix Communauté Mercredi 3 janvier sur RDV au 02 98 15 31 36

ÉTAT CIVIL NOVEMBRE 2017

Décès

04 novembre Madeleine Thérèse FAUJOUR, veuve ILY

26 rue de Brest, Plouzévédé

18 novembre Roger KERSCAVEN

7 rue Robert Jourdren

25 novembre Denise MARZIN

4 rue du Bel Air

AGENDA

6 janvier : BRULAGE DE SAPINS au port de Penzé organisé par l'APE de l'école de Penzé

19 janvier: VŒUX DU MAIRE AUX ASSOCIATIONS ET

NOUVEAUX ARRIVANTS à la médiathèque.

13 janvier : LOTO DU COMITE DES FETES, salle Loar



et n'oubliez pas la galette...

SAGESSE ET DICTON DE BRETAGNE

Genver a garg ar foz C'hwevrer he dalc'h kloz.



Janvier charge le fossé, Février le tient fermé. (Pluie et glace)





CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE

1. DÉCISIONS MODIFICATIVES SUR LE BUDGET GENERAL

Ajustements à apporter au budget principal. Adopté à l'unanimité.

2. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA GARE

Financeur	Montant en €	% d'intervention
Conseil Départemental	89 972,50 €	29,36 %
Amendes de police	6 379,76 €	2,08 %
État - DET <mark>R</mark>	148 781,34 €	48,56 %
Commune	61 283,40 €	20 %
Total HT	306 417 €	100%

Adopté à l'unanimité.

3. SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS DE MORLAIX COMMUNAUTÉ (39 784 €)

Dispositif de fonds de concours ayant pour but d'aider les communes à financer les dépenses d'équipement qui n'avait pas vocation à être pérenne. La cour des comptes a estimé cette pratique « illégale ». Morlaix Communauté ne procédera plus ainsi. Cependant Morlaix Communauté a décidé de reconduire ce dispositif, à titre exceptionnel, pour l'année 2017. Une convention devra intervenir entre la Commune et Morlaix Communauté précisant notamment les modalités de versement. Le montant pour la commune de Taulé est de 39 784 €.

Adopté à l'unanimité.

4. VALIDATION DU PROGRAMME DE VALORISATION DE LA CHAPELLE SAINT HERBOT

L'association Saint Herbot a pour but d'organiser des expositions de peinture et d'œuvres artistiques sur la commune. Afin d'étoffer le programme de valorisation de la chapelle après la réalisation des travaux, les associations de la commune ont établi le programme suivant :

- tous les ans, une exposition d'une durée de 2 semaines, trois week-ends inclus
- tous les deux ans, une exposition consacrée aux talents locaux sur deux semaines, trois week-ends inclus
- concerts de musique de chambre le dimanche après-midi (5 par hiver)
- deux expositions par an organisée par le Club photos Phot'aulé
- ouverture lors des journées du patrimoine, ainsi que lors d'événements importants qui ont lieu sur la commune (les courses pédestres du Saint-Pol Morlaix, les passages du Tro Breiz, ...)
- deux soirées de lectures de contes

En dehors de ces principaux temps forts, la chapelle sera ouverte pour des visites libres. Pour ces visites, la commune va élaborer une exposition permanente à partir de panneaux retraçant l'histoire du lieu et en utilisant notamment une collection de cartes postales anciennes que la commune a acheté en 2017.

Adopté à l'unanimité.

5. AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A L'EXTENSION DU SITE DE GESTION DES DÉCHETS DE KEROLZEC

Adopté (20 voix pour, 2 abstentions).

6. DEMANDES DE SUBVENTIONS

Subvention US Taulé

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1200 € à l'US Taulé

Adopté (20 voix pour, 1 abstention).

Club du 3ème Age

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € au club du 3ème âge de Taulé pour les 40 ans du club Adopté à l'unanimité.

7. MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

A compter du 1er décembre /

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Samedi: 8h30 – 12h00 Adopté à l'unanimité.

8. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL PAR LE CLUB DE HAND TAULE CARANTEC HANDBALL

Mise à disposition d'une salariée du club de handball de Taulé dans le cadre de l'ALSH pour l'animation d'activités sportives. Adopté (20 voix pour, 1 abstention).

9. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 : RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Recensement du 18 janvier au 17 février 2018. Nécessité de :

- ✓ recruter 6 agents recenseurs rémunérés
- ✓ de nommer un coordonnateur communal
- de désigner un coordonnateur d'enquête qui peut être un élu ou un agent de la collectivité.

L'INSEE verse une dotation de 5 676 € avec un reste à charge pour la commune.

Adopté (21 voix pour, 1 abstention).

10. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Modification du tableau des effectifs afin de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 16 heures hebdomadaires et un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à raison de 23 heures.

Adopté à l'unanimité.

Qualité des eaux : votre avis nous intéresse !

Boire, cuisiner, se laver, nettoyer, se baigner, ... autant d'usages de l'eau qui nous concernent tous au quotidien et nous impliquent dans ses problématiques. Le SAGE Léon Trégor (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document qui définit, pour les années à venir, les objectifs à atteindre et les actions à réaliser pour assurer l'avenir de l'eau et de ses usages. Avant son approbation par le préfet, le SAGE, porté par le Syndicat Mixte du Haut Léon, doit être soumis à une enquête publique durant laquelle chaque citoyen est invité à donner son avis. Rendez-vous du 3 janvier au 2 février dans la mairie de votre commune pour consulter le document.

Pour plus d'infos :

https://syndicat-haut-leon.fr/wp-content/uploads/2017/12/ Lettre-infos-SAGE-D%C3%A9cembre-2017.pdf Syndicat Mixte du Haut Léon – 02 98 79 64 89 www.syndicat-haut-leon.fr